



ACADÉMIE
DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation

Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation

SOMMAIRE

Pour la réussite de tous les élèves	4
Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation	5
LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE	5
Les cordées de l'académie de Reims	6
La formation des tuteurs de cordée	6
LES AUTRES DISPOSITIFS.....	8
Les conventions d'éducation prioritaire.....	8
Les programmes d'études intégrées.....	8
Le projet « Prépare ta réussite à la classe prépa »	8
Les pistes de reportage	10
DANS LES ARDENNES.....	10
DANS L'AUBE	10
DANS LA MARNE	10

Pour la réussite de tous les élèves

La première ambition du projet académique 2022-2026 de l'académie de Reims vise à porter une école émancipatrice portée par une exigence humaniste.

« L'école, par son exemplarité et la mobilisation de ses acteurs, garantit l'égalité des chances. Elle se soucie singulièrement des élèves les plus fragiles, qu'ils soient en situation de grande pauvreté, de handicap, qu'ils puissent souffrir de discriminations, qu'ils relèvent de l'éducation prioritaire, ou dont le lieu de vie, notamment dans la ruralité éloignée d'un pôle urbain, complique l'accès au savoir et à la culture. Notre ambition est que tous s'épanouissent, partagent les valeurs de la République, maîtrisent les savoirs fondamentaux, respectent autrui, développent leur esprit critique, demeurent en bonne santé et s'élèvent autant qu'ils le souhaitent ».

Retrouvez le contenu du projet académique sur <https://www.ac-reims.fr/le-projet-academique>.



Présentation des tenues « cordées de la réussite »

Parmi les différents dispositifs d'accompagnement à la réussite des élèves, nous pouvons notamment citer les cordées de la réussite. Les cordées de la réussite constituent l'un des principaux dispositifs de la politique d'égalité des chances en matière d'éducation. L'enjeu est de permettre aux collégiens et aux lycéens de faire des choix d'études plus éclairés, davantage conformes à leurs aspirations et à leurs aptitudes. Le dispositif s'inscrit dans le cadre des diverses réformes mises en œuvre pour mieux accompagner individuellement et collectivement les jeunes dans leur parcours d'orientation, en particulier la réforme du lycée d'enseignement général et technologique, la transformation de la voie professionnelle et la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur.

Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation

Les cordées de la réussite

Lancées en novembre 2008, les « Cordées de la réussite » ont pour objet d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur et notamment aux filières sélectives. Elles visent à lutter contre l'autocensure, susciter l'ambition scolaire des élèves et faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.



Une cordée de la réussite est composée d'une part d'un établissement d'enseignement supérieur (université, grande école, école du service public ou un lycée comportant des classes préparatoires aux grandes écoles et / ou des sections de techniciens supérieurs) nommé « tête de cordée » et d'autre part d'un collège ou d'un lycée dit « encordé ». Ces deux établissements travaillent en partenariat.

Le dispositif est ouvert à tous les élèves volontaires scolarisés dans un établissement encordé. L'équipe pédagogique et éducative veille à inciter les élèves qui en ont besoin à s'y engager, notamment ceux n'osant pas le faire spontanément. Il est déployé en priorité dans les établissements situés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire politique de la ville (QPV) et en particulier dans les cités éducatives, ainsi que dans les lycées professionnels et les lycées technologiques. Ces établissements sont répertoriés par chaque académie. Les cordées sont inclusives à l'égard des élèves en situation de handicap et veillent à l'égalité des chances entre les filles et les garçons.



Propositions d'activités réalisées par des élèves d'établissements têtes de cordée

Des actions très diverses peuvent être développées en matière d'accompagnement à l'orientation, d'ouverture sociale et culturelle et de tutorat/mentorat. L'ensemble constitue un programme d'accompagnement global. Aucun programme obligatoire ne s'impose aux partenaires. L'enjeu est d'ajuster les actions en fonction des caractéristiques des élèves, notamment leur âge, leurs besoins et également des caractéristiques et ressources territoriales ainsi que des compétences et capacités de la tête de cordée à libérer des étudiants tuteurs.

Depuis la rentrée 2022-2023, une cordée particulière est en vigueur. Il s'agit de la "cordée du sport", regroupant des sportifs de haut niveau pris en charge spécifiquement par le CREPS dans le cadre des Jeux Olympiques et paralympiques 2024. Un forum spécifique aura lieu en février. Il permettra aux élèves de rencontrer des professionnels de l'orientation et des entreprises, afin d'être accompagnés à la fois dans leur projet d'études supérieures et le maintien de leur haut niveau sportif.

Les cordées de l'académie de Reims

- 19 établissements têtes de cordées :
 - o 3 dans les Ardennes
 - o 4 dans l'Aube
 - o 11 dans la Marne
 - o 1 dans la Haute-Marne
- 111 établissements scolaires impactés
- Plus de 2 505 élèves encordés (chiffre du 27 novembre 2023)
- 740 tuteurs étudiants

La formation des tuteurs de cordée

Les tuteurs de cordée sont des étudiants issus d'un établissement tête de cordée. Le rôle de ces tuteurs consiste à accompagner des collégiens et lycéens principalement issus de quartiers politique de la ville ou de la ruralité isolée vers l'enseignement supérieur. Le dispositif se présente sous la forme de tutorat collectif. Les groupes d'étudiants tuteurs-tutrices proposent aux élèves des activités ludiques et pédagogiques d'ouverture culturelle, artistique, scientifique, technologique et en matière d'orientation. Ils peuvent également leur faire découvrir les métiers et les parcours proposés au sein de leur organisme d'enseignement supérieur.



Formation des tuteurs 2023-2024

Fin 2021 - début 2022, d'anciens tuteurs de cordée ont proposé une maquette de formation des nouveaux tuteurs des cordées à travers un atelier organisé par le rectorat de l'académie et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est. Cette maquette relative aux points d'achoppement que les jeunes ont rencontrés et aux besoins qu'ils ont pu exprimer, a été validée par les services du rectorat et de la DREETS. Depuis la rentrée 2022-2023, d'anciens tuteurs forment les nouveaux tuteurs des cordées. En 2022-2023 plus de 200 tuteurs des cordées ont ainsi pu être formés par leurs pairs. Ces formations se déroulent de nouveau en 2023-2024.

Les autres dispositifs

L'académie de Reims compte également d'autres dispositifs d'égalité des chances, qui disposent tous d'un partenariat avec les écoles du réseau Sciences Po : les conventions d'éducation prioritaire, les ateliers 1^{er} campus et les programmes d'études intégrées.

Les conventions d'éducation prioritaire

Face au constat du manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français, Sciences Po a fait le choix d'aller plus loin dans la diversité sociale. Pour ce faire, l'école a mis en place des conventions d'éducation prioritaire (CEP), c'est-à-dire une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire.

Pour accéder à cette voie d'admission spécifique, seuls les élèves issus des lycées Conventions éducation prioritaire depuis la classe de seconde peuvent postuler sur la plateforme Parcoursup.

Les conventions d'éducation prioritaire dans l'académie de Reims, ce sont :

- 8 conventions signées
- 91 élèves accompagnés en 2022-2023
- 6 élèves issus des lycées CEP qui ont intégré Sciences Po en 2023.

Les programmes d'études intégrées

Conscients de la sous-représentation des élèves issus des catégories populaires dans l'enseignement supérieur long, les écoles du réseau Sciences Po ont développé le programme d'études intégrées : un programme d'égalité des chances à destination de collégiennes, collégiens, lycéennes et lycéens en situation de défaveur. Il s'agit de préparer ces élèves au concours commun d'entrée aux écoles du réseau de Sciences Po mais aussi, et surtout, de les aider à se projeter et à réussir leur intégration dans l'enseignement supérieur long.

Les programmes d'études intégrées dans l'académie de Reims, ce sont :

- 20 élèves accompagnés en 2022-2023
- 26 enseignants engagés.

Le projet « Prépare ta réussite à la classe prépa »

L'académie de Reims a monté un projet intitulé « Prépare ta réussite à la classe prépa » afin de donner une chance à des élèves du lycée Chrestien de Troyes (10) de gagner en capital culturel et de se préparer à l'entrée en classe préparatoire scientifique. « Prépare ta réussite à la classe prépa » est un dispositif qui s'inscrit et est financé dans le cadre du projet AILES (Accompagnement et Intégration des Lycéens à l'Enseignement Supérieur).

L'an dernier, vingt élèves de 2^{nde} boursiers ou issus de familles à revenus modestes (15 filles et 5 garçons) ont été repérés pour intégrer ce dispositif. Ils ont été choisis pour leur intérêt scolaire et leur intérêt pour les matières scientifiques alors qu'ils pourraient rencontrer divers freins (mobilité, coût des études, auto-censure...) et ne pas envisager un parcours long dans l'enseignement supérieur. Ces élèves bénéficient cette année d'enseignements en mathématiques, en physique et en numérique et sciences informatiques dispensés par deux enseignants de classe préparatoire aux grandes écoles et deux enseignants du lycée. Ces cours leur sont donnés les mercredis après-midi. Ce dispositif met en place pour ces élèves de l'aide au travail personnel et un système de tutorat avec les étudiants des classes prépa. Ils disposeront dans l'année de l'aide d'une stagiaire de l'INSP de la préfecture qui les aidera à gagner des compétences psychosociales (éloquence, codes vestimentaires, savoir-être).

Ce projet permettra à ces élèves de s'immerger dans les arts et la culture (participation à des soirées

culturelles, événements autour des sciences, Pass Culture), de rencontrer des chercheurs et de visiter des laboratoires tels que le CNRS et l'INSERM. Enfin, les élèves disposent d'une place en internat, ce qui favorise leur accès aux sorties culturelles, qui peuvent avoir lieu le soir après les cours.

À la fin de leur année de terminale, ces élèves auront comme les autres la possibilité d'intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles, en levant l'auto-censure parfois plus présente chez ceux-ci.

Les pistes de **reportage**

Pour toute demande de reportage, merci de vous adresser au préalable au service communication du rectorat (coordonnées en dernière page de ce dossier de presse).

Dans les Ardennes

- Tête de cordée de l'IUT de Charleville-Mézières : visite du lycée Bazin de Charleville-Mézières, sensibilisation autour des métiers de la métallurgie et visite du musée de la métallurgie de Bogny-sur-Meuse, le lundi 15 janvier 2024 de 15h00 à 17h00

Dans l'Aube

- Tête de cordée du consortium aubois UTT (université + IUT + lycée Marie de Champagne + Y Schools et participation de l'IFSI de Troyes) : chaque établissement tête de cordée cité ci-contre proposera aux élèves des établissements encordés de découvrir leur établissement, leurs formations, le dispositif national des cordées de la réussite et de rencontrer les étudiants tuteurs aux parcours de formation différents, le vendredi 19 janvier 2024

Dans la Marne

- Tête de cordée Lycée polyvalent F. Roosevelt : visite du centre culturel Saint Exupéry et du Fab Lab et atelier de 9h00 à 12h00 et participation aux journées portes ouvertes de l'ESDA pour découvrir les formations proposées de 14h30 à 16h30, le vendredi 19 janvier 2024, Saint-Ex, culture numérique-Reims, Chaussée Bocquaine, Esplanade André Malraux, 51100 Reims
- Tête de cordée IFSI de Reims : organisation et participation des élèves à différents ateliers (pédiatrie, kinésithérapie, soins avec perfusion, présentation de l'imagerie, radio, injections IM avec prise de sang) et échanges avec les tuteurs sur la vie étudiante, le jeudi 18 janvier 2024
- Tête de cordée Neoma Business School : visite d'entreprise au choix pour les lycées de Juliot Curie, Stéphane Hessel et Masaryk entre Crédit Agricole Nord Est (25 Rue Libergier, 51100 Reims), le pôle de compétitivité de Bazancourt (3 rue des Rouges Terres, 51110 Pomacle) et le journal L'Union (6 Rue Gutenberg, 51100 Reims), le mercredi 17 janvier après-midi
- Tête de cordée Campus CESI de Reims : formation aux premiers secours donnée aux élèves encordés, le jeudi 18 janvier de 13h30 à 17h00, 7 bis Av. Robert Schuman, 51100 Reims.



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port : 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr

© Rectorat de l'académie de Reims – Janvier 2024